

la division des pêcheries de la province. Nous avons un crédit collectif de \$30,000 pour entreprendre une étude scientifique du poisson qui peuple nos lacs.

Pour ce qui est de la lutte entreprise contre la lamproie, nous accomplissons le travail nous-mêmes. Nous avons cette année un crédit de \$150,000 pour entreprendre la lutte contre la lamproie à l'entrée du lac Supérieur où elle ne fait que commencer à paraître. J'espère que d'ici un an ou deux, le programme entrepris des deux côtés de la frontière suffira à convaincre tout le monde de la nécessité d'un traité international analogue pour rétablir cette grande pêcherie. C'est là un important centre de pêche, non seulement à cause de la valeur du poisson mais parce que cette pêche est l'une des rares au monde à être voisine immédiate d'une forte concentration d'humains. Le marché est tout près. C'est là qu'on trouve la plus forte concentration de population sur le continent, ce qui rend encore plus importante pour eux et pour nous l'élaboration d'un traité international qui repeuplerait ces lieux de pêche.

Monsieur le président, j'ai terminé mon bref exposé.

M. Pearkes: Monsieur le président, je remercie sincèrement le ministre de la revue très intéressante qu'il a faite du travail de son ministère. Je suis certain que tous les députés ont écouté avec intérêt son exposé. Je suis heureux de l'avoir prié de faire une déclaration de ce genre, plutôt que de lui demander des renseignements par bribes au moyen de diverses questions. Je pense que nous avons aussi épargné du temps, étant donné qu'il a répondu à plusieurs des questions que je désirais soulever.

Tous les députés qui représentent des circonscriptions du littoral ont appris avec plaisir, j'en suis sûr, que la situation de l'industrie s'est améliorée. L'an dernier, le ministre nous avait déclaré que l'industrie était aux prises avec des difficultés; tout le monde le savait, car nous avions reçu des communications à ce sujet. Aujourd'hui, en partie grâce aux efforts que l'industrie elle-même a déployés et aussi en raison de l'aide que le ministre et son service lui ont accordée le ministre a pu signaler une amélioration de la situation.

J'aimerais dire quelques mots de l'industrie du littoral du Pacifique. Je ne parlerai pas des pêcheries de la côte de l'Atlantique, car je n'ai pas eu l'occasion de m'y rendre récemment. Je n'ai pas l'intention de critiquer la ligne de conduite du ministère, mais plutôt de l'exhorter à étendre et à accroître

certaines entreprises qu'il a mises en œuvre en vue d'aplanir les difficultés qui se posent pour les pêcheurs du littoral du Pacifique.

Je pense que nous pouvons grouper ces problèmes sous trois rubriques principales. La première a trait à la conservation, la deuxième, aux méthodes de pêche dans l'océan, et la troisième, aux ventes. Le ministre a décrit longuement certains travaux de recherche qu'on a entrepris depuis plusieurs années et qui ont porté surtout,—et je dis "surtout" car il s'est occupé en même temps d'autres travaux,—du saumon, du flétan et du hareng.

On a conclu plusieurs ententes internationales à la suite de ces enquêtes. Le gouvernement a édicté des règlements en vue d'empêcher l'épuisement de nos pêcheries. Comme le ministre l'a signalé, n'eût été la Commission internationale du saumon, notre sockeye aurait peut-être complètement disparu depuis quelques années. On a consacré beaucoup de temps à l'étude des mœurs de cette variété de poisson et les résultats de ces travaux ont été très utiles pour l'industrie.

Il semble maintenant évident qu'il serait opportun de constituer une commission semblable, qui s'occuperait du saumon rose. Je suis heureux que le ministre ait abordé cette question; je l'exhorte à mener à bien les pourparlers en vue de la signature d'une entente avec les États-Unis au sujet de la conservation de nos bancs de saumon rose. Sans cela, notre saumon rose risque d'être exactement dans la même situation que le saumon sockeye il y a quelques années.

Comme l'a signalé le ministre, le saumon rose pénètre dans les eaux canadiennes par le détroit de Juan de Fuca, d'où il gagne Puget Sound et remonte le fleuve Fraser. Sauf erreur, il y a quelques années seulement, le pêcheur américain prenait trois saumons alors que le pêcheur canadien ne réussissait à en prendre qu'un. Toutefois, par suite de la tendance qui s'est manifestée et des mesures prises par le ministère des Pêcheries, le pêcheur s'est aventuré un peu plus avant dans la mer. Ma propre circonscription s'en trouve atteinte, parce que des ports comme Sooke et Port-Renfrew sont devenus l'habitat, si je puis dire, des pêcheurs à la seine, que j'ai vus en nombre croissant au cours des deux dernières années pêcher le saumon rose, bien avant que celui-ci ait atteint l'eau douce.

Si un accord international n'est pas conclu, une folle émulation se produira entre pêcheurs canadiens et pêcheurs américains, qui s'efforceront à qui mieux mieux de prendre le saumon rose aussi avant dans la mer que possible et en aussi grande quantité possible.